



# SOMMAIRE

---

**PROMOUVOIR LA QUALITE**

---

**LA PRESSION FISCALE AUGMENTE**

---

**CREATION DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME**

---

**LA SITUATION DU SECTEUR BANCAIRE AU TOGO**

---

**SITUATION ECONOMIQUE DE LA ZONE UEMOA AU PREMIER TRIMESTRE 2017**

---

**LA RESERVE FEDERALE AMERICAINE RELEVE SON TAUX DIRECTEUR**

---

**ENERGIE SOLAIRE EN AFRIQUE**

---

---

## PROMOUVOIR LA QUALITE

Le "Prix Qualité" est un concours institué depuis 2004 par la commission de l'UEMOA à travers le programme qualité UEMOA. Le prix est organisé une fois tous les deux ans au niveau de l'UEMOA mais chaque pays membre de l'Union organise la même compétition au plan national afin de disposer des lauréats nationaux pour concourir au prix régional.

Au niveau national, le concours organisé sur la base du programme qualité de l'UEMOA, est axé sur l'évaluation de la performance des entreprises selon les normes ISO 9001 et 9004. Le concours 2016 au Togo, a connu 5 lauréats, il s'agit de :

- **Cabinet Audit et Expertise Comptable (AEC)**, lauréat du prix d'excellence dans la catégorie « Petites entreprises » (de 1-20 employés) également lauréat du Prix spécial leadership de l'UEMOA
- **Université privée FORMATEC**, lauréate du prix d'excellence dans la catégorie « Moyennes entreprises » (de 21-100 personnes)
- **Brasserie du Bénin de Lomé**, lauréate du prix d'excellence dans la catégorie « Grandes entreprises » (plus de 100 personnes).
- **Communauté Electrique du Bénin (CEB)**, lauréate du prix Maîtrise de la qualité dans la catégorie « Grandes entreprises »
- **Compagnie énergie électrique du Togo (CEET)**, lauréate du prix Engagement dans la qualité dans la catégorie « Grandes entreprises ».

Le Prix Qualité vise plus spécifiquement à inciter les organismes publics et privés à s'engager dans la démarche qualité pour une satisfaction croissante de leurs clients mais aussi à assurer un meilleur positionnement des produits et services des pays de l'UEMOA sur le marché international par leur mise en conformité aux

normes et aux réglementations techniques internationales.

Au-delà de l'accès aux marchés, l'instauration de la qualité est un impératif pour assurer la protection de la santé et de la sécurité des populations et de leur environnement.

---

## LA PRESSION FISCALE AUGMENTE

Pour 2017, avec une progression des recettes fiscales légèrement supérieure à celle du PIB nominal, le taux de pression fiscale s'établirait à 22,1% contre 22% en 2016. Cette légère augmentation n'est pas suffisante pour créer un espace budgétaire à la hauteur des besoins de dépenses. Il faut noter que la pression fiscale correspond au montant total des recettes fiscales recouvrées, exprimé en pourcentage du PIB. En 2016, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a mobilisé 568,5 milliards de francs CFA soit une différence de 1% par rapport aux objectifs. Pour l'année 2017, l'ambition est d'arriver à mobiliser 625 milliards FCFA. Depuis son entrée en fonction en 2013, la performance a été de 458 milliards de FCFA en 2014 et 500 milliards de francs en 2015. La mission de l'OTR est de recouvrer les impôts, taxes et droits de douane pour l'État et les collectivités territoriales et aussi lutter efficacement contre l'évasion fiscale et la corruption.

En 2016, le taux de la pression fiscale a varié selon les pays : 14.8% au Mali, 16.7% en Côte d'Ivoire, 20.4% pour le Sénégal. Ces différences sont en grande partie dues aux périmètres contrastés des administrations publiques.

En effet, certains pays font appel au secteur marchand pour assurer la production de biens et services sociaux, tandis que d'autres préfèrent recourir à des administrations

publiques. Au Togo, l'insuffisance des recettes fiscales face aux besoins de dépenses de l'Etat suppose pour chaque année une augmentation de la pression fiscale. Cependant l'Etat doit veiller à ce que l'augmentation de la pression fiscale ne tue pas l'impôt par le découragement à l'épargne et à l'investissement.

Les recettes courantes prévues pour 2017 sont de 681 milliards de FCFA et resteront dominées par les recettes fiscales attendues à 625 milliards de FCFA. Ce qui montre que les recettes non fiscales telles que les dividendes des sociétés d'Etat, les prises de participation, les obligations... restent encore faibles et des efforts peuvent être faits pour accroître ce type de recettes.

---

## **CREATION DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME**

Le Togo a depuis le 31 mars 2017, un nouveau Ministre de l'industrie et du tourisme. Il s'agit de Gabriel Attigbé lhou, ex-directeur général de l'Union Togolaise de Banque (UTB). Ces deux portefeuilles viennent d'être détachés du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. Le Ministre lhou aura d'une part la responsabilité de positionner, du moins dans les faits, le tourisme au rang des secteurs porteurs de croissance et d'autre part de développer et de pérenniser une industrie nationale intégrée, compétitive sur la scène sous régionale et internationale, respectueuse de l'environnement et capable d'améliorer significativement le niveau de vie de la population à l'horizon 2030. Il est primordial que l'essor de l'industrie togolaise soit effectif car la politique industrielle au Togo a été trop longtemps caractérisée par la banalisation dans l'exercice quotidien, l'absence de culture

industrielle et le manque d'audace dans les réformes.

La décision de se doter d'un ministère de l'Industrie vient en réponse aux suggestions de l'AGET qui l'appelait de tous ses vœux. En effet, le secteur industriel a besoin d'une politique volontaire de l'Etat pour être redynamisé. Le ministère devra accélérer l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (APIZF) et travailler pour la mise en place rapide des infrastructures de croissance pour le décollage de l'industrie.

Notre économie comme beaucoup d'économies africaines est caractérisée par la vente en sur le marché international des matières premières (ressources agricoles et minérales) sans transformation, ce qui constitue un manque à gagner conséquent pour le pays en termes de création de richesses et d'emplois surtout avec un taux de chômage de 3,9% et un taux de sous-emploi élevé de 24,9%. (QUIBB 2015.) Par ailleurs, notre économie se caractérise par la production en quantité importante de ce que nous ne consommons pas, comme le coton, le café, le cacao et a contrario la consommation porte sur ce que nous ne produisons pas notamment les produits manufacturiers, alimentaires, vestimentaires et autres. Ainsi donc le Togo importe la plupart de ses biens de consommation, ce qui rend structurellement déficitaire sa balance commerciale.

Il n'y a pas d'émergence sans industries. La mission du nouveau Ministre sera donc d'entreprendre des actions fortes qui devraient permettre une amélioration de la capacité de transformation des produits du terroir. En plus il devra veiller à la participation active du secteur privé à des missions de promotion d'investissement. Il devra par ailleurs s'atteler à la création d'un observatoire de la compétitivité, au

renforcement des contrôles, à l'intégration de l'industrie Togolaise dans la CEDEAO

---

## LA SITUATION DU SECTEUR BANCAIRE AU TOGO

Selon la Banque Centrale des États d'Afrique de l'ouest (BCEAO), les banques au Togo ont fait en 2016 un bénéfice de 62 milliards de F CFA contre une perte de 50 milliards en 2015. Ce bond témoigne de la bonne santé du secteur bancaire togolais caractérisé notamment par une progression du taux de bancarisation qui s'établit à 18,3%.

La BCEAO indique que l'activité globale mesurée en total de bilan a progressé de 27% en un an pour atteindre 2.385 milliards à fin décembre 2016, avec une hausse des dépôts de 15% et des crédits de 16%. Le taux d'intermédiation financière est ainsi porté à 79% et celui de financement de l'économie à 40% ce qui représente le niveau de financement le plus élevé de l'UEMOA, même s'il demeure encore faible par rapport aux besoins en investissement. Avec un total de bilan de 1.924,5 milliards de FCFA en 2015 dont environ 45% répartis entre Orabank et Ecobank, les banques togolaises peinent encore à s'aligner sur les directives de la Banque centrale quant à la gratuité de certains services bancaires. On note également que les taux d'intérêt restent toujours élevés (deux points de plus qu'au Sénégal et qu'en Côte d'Ivoire) rendant difficile l'accès au financement surtout des PME/PMI.

La principale raison évoquée pour justifier la faiblesse des crédits est l'absence de garanties qui sont principalement foncières en Afrique. Pour y remédier, le Ministre de l'Economie et des Finances, M Sani YAYA s'est engagé à mettre tout en œuvre pour

accélérer le processus de création des titres fonciers et des inscriptions hypothécaires dont la lourdeur et la lenteur entravent la sécurisation des crédits et, par conséquent, leur mise en place diligente.

Aussi le gouvernement a-t-il décidé de fusionner la BTCl (Banque togolaise pour le commerce et l'industrie et l'Union Togolaise de Banque (UTB), deux établissements publics. On verra ainsi naître très prochainement un acteur de premier plan dans le paysage bancaire togolais. Ceci traduit la volonté des autorités de consolider la situation financière, de renforcer les fonds propres et la solvabilité des deux banques afin de leur donner de meilleures capacités d'intervention et de soutien à l'économie nationale.

Par ailleurs les acteurs des services financiers doivent développer des mécanismes innovants avec un plus large éventail de produits financiers visant à mobiliser l'épargne de longue durée et à accroître l'inclusion financière dans le pays.

---

## SITUATION ECONOMIQUE DE LA ZONE UEMOA AU PREMIER TRIMESTRE 2017

L'activité économique mondiale s'est raffermie depuis le quatrième trimestre 2016, sous l'effet notamment du redressement de la croissance aux États-Unis et de la poursuite de l'amélioration de la conjoncture dans les principaux pays émergents.

Dans la zone UEMOA, les cours des principaux produits de base exportés se sont inscrits en hausse, à l'exception de ceux de l'or et du cacao. La Côte d'Ivoire et le Ghana, les deux principaux producteurs de cacao dans le monde, ont récemment décidé d'approfondir leur collaboration et de

coordonner leurs stratégies de production afin de stabiliser les prix.

La croissance économique de l'Union qui était de 6,6% en 2015 est estimée à 6,8% en 2016 et les projections tablent sur une croissance de 7,0% en 2017.

Les opérations financières des Etats se sont soldées en 2016 par un déficit global, base engagements, de 4,0% du PIB. L'évolution des finances publiques des Etats membres de l'Union en 2016 reste marquée par une hausse des dépenses courantes ainsi que par la poursuite des efforts d'investissement dans les infrastructures et les secteurs sociaux, dans un contexte de faible mobilisation des ressources extérieures et de stagnation du taux de pression fiscale. Le respect à l'horizon 2019 de la norme communautaire de 3,0% du PIB pour le déficit budgétaire par Etat implique le renforcement des efforts de mobilisation des recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques. Sur ce critère de convergence le Togo se situe à 1.17% du PIB qui fait de lui le mieux classé dans la zone UEMOA mais hors dons il s'élève à 7.3%. Ceci nécessite que l'Etat mette en œuvre des réformes visant à accroître la mobilisation des recettes, à améliorer l'efficacité des investissements publics et renforcer la gestion de la dette afin de créer un espace budgétaire pour les investissements dans les infrastructures et les dépenses sociales.

Le taux d'inflation dans la zone UEMOA ainsi qu'au Togo au premier trimestre 2017 est de 1,1%. Ce faible taux s'explique par le repli des prix des produits alimentaires, en rapport avec l'amélioration de l'offre des denrées sur les marchés.

Sur le marché monétaire, le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est établi à 3,59% contre 3,37% au trimestre précédent et 2,59% un an plus tôt. Sur le guichet à un mois, le taux moyen pondéré a légèrement progressé de 3,47% à 3,48%, d'un trimestre à l'autre. A la même période en 2015, ce taux était de 2,62%. En outre, sur le compartiment à une semaine, le taux d'intérêt moyen pondéré s'est accru, passant de 4,39% le trimestre précédent à 4,48%.

Au regard de ces évolutions, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités reste fixé à 2,50%, niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013 et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est maintenu à 4,50%, niveau en vigueur depuis le 16 décembre 2016.

En vue d'accompagner la mise en œuvre des mesures visant un meilleur fonctionnement du marché interbancaire, le Comité a décidé de baisser de 2% le coefficient de réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union pour le ramener de 5,0% (niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012) à 3,0% depuis le 16 mars 2017. Cette décision devrait permettre aux banques de s'ouvrir et faciliter l'accès au crédit aux petites et moyennes entreprises.

---

## **LA RESERVE FEDERALE AMERICAINE RELEVE SON TAUX DIRECTEUR**

La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé mercredi 15 mars 2017 son taux directeur d'un quart de point et est restée prudente pour l'avenir, se disant attentive à l'inflation. Le taux interbancaire au jour le jour se situe désormais entre 0,75 % et 1 %. La Fed n'a pas changé ses prévisions de relèvements et projette toujours deux nouvelles hausses des taux en 2017 et deux autres en 2018.

Les participants au comité monétaire (FOMC) estiment ainsi que les taux d'intérêt directeurs atteindront 1,4 % en 2017, ce qui équivaut à deux autres hausses d'un quart de point après le relèvement du 15 mars.

Du côté des prévisions économiques, la Fed prône la stabilité : elle n'a pas révisé ses indicateurs, hormis un soupçon d'optimisme ajouté à la croissance du PIB pour 2018, à 2,1 % comme cette année, au lieu de 2 % prévu en décembre. Elle ne prend donc pas encore en compte les projets de relance

budgétaire de l'administration Trump, qui table sur une croissance de 3 % en 2018.

Comme le rappelle le FMI, la hausse des taux d'intérêt pourrait avoir des impacts sur l'évolution des capitaux et sur les bilans des entreprises privées des pays émergents.

Pour ces pays, la variation des taux d'intérêt américains peut avoir des effets à court terme via les circuits financiers. En particulier, la hausse des taux d'intérêt américains tend à réduire les apports nets de capitaux et à provoquer une dégradation des finances publiques. En effet, une grande partie de la dette publique de ces pays est indexée sur les taux américains (ou mondiaux) et entraîne des interventions pour resserrer les conditions monétaires (dans les pays dont la monnaie est rattachée au dollar).

Quant à la zone euro les chiffres récents confirment que la reprise cyclique de l'économie de la zone euro est de plus en plus solide et que les risques ont continué à diminuer. Ainsi on table sur une croissance de 1.8% portée par une reprise des investissements par les entreprises.

---

## ENERGIE SOLAIRE EN AFRIQUE

Le développement du solaire est en marche en Afrique où les centrales ne cessent de se multiplier. En effet l'ensoleillement exceptionnel dont bénéficie le continent et la présence d'espaces encore vierges font de l'Afrique une terre idéale pour le solaire. Grâce à une technologie désormais bien maîtrisée, des coûts de développement compétitifs (divisés par quatre en moins de cinq ans) et des délais de construction records (douze mois), le solaire se déploie rapidement et permet de produire de l'électricité à des coûts inférieurs de moitié à ceux des vieilles centrales thermiques. Le Sénégal fait figure de précurseur avec l'inauguration de la plus grande ferme solaire d'Afrique de l'Ouest. D'une puissance maximale de 20 MW, Senergy 2 fournit à la

Sénélec un kilowattheure à moitié prix par rapport à l'existant.

L'Ouganda a de même mis en service la plus grande installation de l'est du continent, à Soroti (10 MW) tout comme la Zambie où des parcs (100 MW) doivent être construits et le Burkina Faso (53 MW), sans oublier le Maroc (environ 500 MW), déjà pionnier avec le site Noor I.

Le défi est de taille pour les Etats africains, les enjeux étant techniques mais aussi financiers.

Le manque général d'accès à l'énergie électrique fait du solaire l'une des solutions privilégiées pour permettre l'accès à l'électricité aux populations éloignées. Au Togo, l'accès à l'électricité est une des conditions indispensables au développement, le taux global d'accès à l'électricité n'était que de 33% en 2015. En effet, le déficit énergétique affaiblit fortement les activités commerciales. Les récentes innovations en matière de batterie de stockage d'énergie, la baisse du coût du solaire et l'adoption du système de paiement prépayé, devraient permettre l'accessibilité à ce type d'énergie aux populations éloignées.

On peut également se pencher vers une technologie hybride. Dans ce cas Les panneaux solaires délivrent leur électricité à bas coût le jour (au maximum, ils peuvent assurer environ 80 % de la consommation annuelle) et les générateurs diesel prennent le relais la nuit et lors des pics de consommation, notamment le matin.

Bien que les Etats et les industriels l'ont compris et courent après les projets de centrales solaires partout sur le continent, force est de constater que beaucoup de gouvernements africains ne s'engagent pas encore pleinement dans ce type d'électricité. Notons toutefois qu'au Togo le contrat de performance du secteur de l'énergie prévoit un mix de 20% en faveur du renouvelable à

l'horizon 2020. La politique du gouvernement sera de mettre en place des mécanismes pour favoriser le développement de ce secteur, surtout par des PME locales afin d'accélérer le processus d'électrification. Le solaire permettra non seulement de venir à bout des délestages fréquents, mais favorisera également le démarrage d'un nouveau secteur économique avec à la clé la création de milliers d'emplois. Selon une récente enquête de Bloomberg (Bloomberg BNA's 2017 Environment & Energy Outlook), le solaire dont le coût a chuté de 62% depuis 2009, détrônera le charbon en tant qu'énergie la moins chère au monde d'ici à 2025.